

Kervernic

Ce village est accessible à 3,5 km au nord-ouest du bourg, à proximité de la frontière avec le territoire de Locoal-Mendon. Entouré de nombreux bois, il est situé sur une colline dominant le ruisseau de Calavret.

Résidant habituellement à Rosmérien en MENDON, Jean BERTIC possède avec de nombreux consorts, une petite tenue à Kervernic, héritée d'Armelle MADEC. Cette tenue d'un peu plus d'un hectare ne leur rapporte rien, puisque le revenu est versé par moitié au sieur de Kernaso et autre moitié aux prêtres de Quer, selon la volonté de la défunte. Ils doivent par contre payés 6d de chef-rente après la réformation du domaine.

P1515 f°1039 (AN) - Terrier du domaine d'Auray, paroisse de Ploemel - 27/06/1683

Déclaration

Jean BERTIC de Rosmérien en MENDON, Jean ALLAIN de Kerlerain en LANDAUL, Yves KERDAVY de Tresidy en LANDAUL, pour eux et pour Vincent LE PORT, Michel LE GRIL, Marie BODEVEN veuve de Marc KERDAVY, Jacqueline MATEL veuve de Pierre KERDAVY, tous héritiers de défunte Armelle MADEC, possèdent les biens suivants.

Description

Une petite tenue à Kervernic en PLOEMEL à domaine congéable par Pierre LE BAYON de Locqueltas en MENDON pour en payer de covenant le 29/08, au total 1 perrée de blé mesure d'Auray, dont $\frac{1}{2}$ perrée au sieur de Quernaso et l'autre aux prêtres de la paroisse de Quer, d'après le don par Armelle MADEC. De ce fait, les déclarants n'ont à présent que le droit d'affermier la petite tenue et n'ont pas autre chose. Cette tenue contient 2 jx 30C en fond.

Sentence

Avant la sentence, aucune rente n'est due au roi sauf obéissance, droits de lods et ventes quand le cas y échoit. Après, une chef-rente de 6d est due sur la tenue.